

Le vendredi 20 mars 2020

Objets : Message du président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Info-lettre COVID-19 numéro 6, le vendredi 20 mars 2020

Guide synthèse à l'intention de l'employeur municipal en cas de manque de travail

À tous mes collègues, mairesses et maires, préfètes et préfets, conseillères et conseillers municipaux, directrices et directeurs généraux, de même qu'à tout le personnel des municipalités et des MRC

Bonjour,

En ce sixième jour d'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie du coronavirus, il est plus que nécessaire de saluer avec emphase l'impressionnant mouvement de solidarité et d'efforts collectifs dont vous faites preuve tous les jours depuis le début de cette situation d'exception qui touche l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Ce que nous vivons actuellement à l'échelle de la planète est évidemment sans précédent. C'est pourquoi je tiens à souligner chaleureusement, au nom de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'importance de votre contribution, hautement appréciée, au maintien des services municipaux. Cet engagement est primordial, et ce, peu importe la tâche que vous effectuez au sein de votre municipalité ou de votre MRC.

Toutes et tous qui êtes à l'œuvre pour assurer la bonne marche des affaires de la municipalité et de la MRC, pour que le quotidien de vos concitoyens et concitoyennes soit le moins affecté possible, sachez que votre exceptionnel dévouement n'est pas anonyme, il porte votre nom : vous êtes, tous et toutes, nos anges gardiens!

C'est uniquement en nous solidarisant que nous réussissons tous ensemble à traverser cette épreuve collective. Nous en ressortirons encore plus forts et plus solidaires que jamais.

Par ailleurs, la situation actuelle crée des perturbations économiques importantes et nous sommes en discussion avec le gouvernement du Québec sur des mesures de soutien et de relance. Nous vous tiendrons informés des développements à ce sujet.

Au nom de tous les Québécois et Québécoises, je vous dis un profond et respectueux merci.

Enfin, pour consulter :

- l'*Info-lettre COVID-19* du vendredi 20 mars 2020, cliquez [ICI](#);
- le Guide synthèse à l'intention de l'employeur municipal en cas de manque de travail, cliquez [ICI](#).